

Tout envoi d'argent et toutes  
lettres se rapportant à la publicité  
doivent être adressés à l'adminis-  
tration.

ASSURANCES  
UN AN SIX MOIS

Ltq.	Ltq.
Constantinople	9
Province	11
Stranger	frs...100
	frs...60

# LE BOSPHORE

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

Laissez-dire : laissez-vous blamer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez notre pensée  
PAUL-LOUIS COURIER

3me Année  
Numéro 629  
DIMANCHE  
27 NOVEMBRE 1921  
Le No 100 PARAS

RÉDACTION-ADMINISTRATION  
Péra, Rue des Petits-Champs No  
TELEGRAMMES "BOSPHORE" PERA  
Téléphone Péra 2089

## Combinaisons allemandes

Ce serait aller contre l'évidence que de dénier aux Allemands un esprit inventif, fertile en combinaisons ingénieries. Ils viennent d'en donner deux preuves convaincantes qui méritent, certes, d'être relevées, car les combinaisons issues du cerveau des dirigeants du Reich constituent des traquenards préparés à l'assassinat de l'Entente, en général, et de la France, en particulier.

En premier lieu, par ordre chronologique, l'emprunt de 50 millions de livres sterling, ou plus si faire se peut, que le milliardaire Hugo Stinnes — ayant, paraît-il, fait sa part avec M. Wirth qui n'ose mettre à exécution ses menaces d'emprunt forcé — est chargé de négocier à Londres. En second lieu, les « garanties » que les Allemands se disent prêts à donner à la France de leurs excellentes intentions à son égard, afin que celle-ci, certaine qu'ils sont devenus aussi inoffensifs que des petits-fils dont on coupe le pain en tartines, ne songe plus qu'à dormir tranquillement sur ses deux oreilles, laissant au Reich toute liberté de manœuvres.

A dire vrai et à y regarder d'un peu près, ces deux combinaisons ont une corrélation intime. L'une est la conséquence de l'autre. Celle-ci n'a même été produite que pour augmenter les chances de réussite de celle-là, la déclaration pacifique venant à la rescoufle de la querelle financière. Une Allemagne affichant son bellicisme, note comme préparant la revanche, ne saurait espérer qu'elle trouvera des gens assez crédules, assez naïfs pour lui prêter un argument qui ne servirait qu'à lui permettre de mettre à nouveau l'Europe sens dessus dessous. Il importe donc à tous les « bons » Allemands de s'efforcer de persuader à l'univers que la République impériale a définitivement renoncé au militarisme prussien, à ses hauts ou basses œuvres, et qu'elle est fermement résolue à exécuter strictement et loyalement les stipulations du traité de paix.

C'est pourquoi, reniant la doctrine du « chiffon de papier » pour dire convertie à celle de l'autorité sacrée des traités, elle a profité de la Conférence de Washington pour se livrer à une démonstration, à tout le moins imprévue. Quoiqu'elle n'ait pas été invitée à se faire représenter parmi les congressistes, elle a tenu à dire aussi son mot sur le désarmement. Son chargé d'affaires aux Etats-Unis, M. von Thermann, a déclaré, au dire d'une dépêche télégraphique, que « l'Allemagne était disposée à donner devant un tribunal international de nouvelles et sincères garanties susceptibles de dissiper les craintes de la France. »

Qu'elles garanties « nouvelles et sincères » l'Allemagne pourra-t-elle donner à la France autres que celles prévues au traité de Versailles, à propos du désarmement et du paiement des réparations ? Or, comment a-t-elle exécuté les clauses relatives aux dites garanties spécifiées par une paix « trop douce pour ce qu'elle avait de dur » ? Tous les gouvernements qui se sont succédé à Weimar et à Berlin, sans en excepter celui du « bon » Dr Wirth, se sont matagréolé la tête pour trouver le meilleur moyen de violer impunément les prescriptions du traité ou de tourner, d'étudier, d'escamoter les obligations que celui-ci lui imposait. A chaque instant, les Alliés ont été contraints de rappeler l'Allemagne à l'ordre et elle ne s'est exécutée, partiellement, en reculant avec toute la manœuvre possible, que sous la menace de la coercition. Les dirigeants du Reich ont beau prendre les engagements les plus solennels, ils y jettent toujours la restriction : « dans la mesure du possible ». Et ils sont sans cesse à arguer de l'impossible.

## LES MATINALES

Nous connaissons déjà, grâce aux boniments des astrologues, les influences diverses exercées sur notre triste planète par son satellite, la lune.

Or, voici que l'influence de l'astre blasé s'exerce de la façon la plus surprenante — nous assure le plus gravement du monde un savant très familiarisé avec les mystères de la voie lactée — dans l'intimité des ménages.

Non point seulement, s'il vous plaît, parce que l'on voit trop souvent la plus tendre lune de miel se métamorphoser brusquement en lune rousse (cela n'a rien de nouveau) mais bien parce que l'astre des mûrs détermine seul, et de façon mathématique, le sexe des enfants à naître. Selon que la conception se produira à elle ou telle phase de l'évolution lunaire, l'enfant sera garçon ou fille.

Ne souriez pas, doctes médecins ! Ne haussez pas les épaules, expertes sages-femmes ! Là où votre science ne saurait rien prédire, un homme s'est trouvé — à Amiens — qui, après de longues recherches, après de patientes et obstinées études, après avoir coordonné toute une série de faits, peut annoncer en toute certitude à la future maman le sexe du bébé.

Il suffit pour cela, Madame, de lui faire connaître votre date de naissance, la date précise, s'entend, car vous rejaillir, en l'occurrence, serait bien intempestif.

La réponse vous édifiera sûrement et fera disparaître votre scepticisme.

N'est-ce pas là renseignement précieux à journir pour la maman qui veut marier l'fille, surtout quant la prédiction porte sur un nouveau né du sexe masculin.

Il suffit pour cela, Madame, de lui faire connaître votre date de naissance, la date précise, s'entend, car vous rejaillir, en l'occurrence, serait bien intempestif.

La réponse vous édifiera sûrement et fera disparaître votre scepticisme.

N'est-ce pas là renseignement précieux à journir pour la maman qui veut marier l'fille, surtout quant la prédiction porte sur un nouveau né du sexe masculin.

Quelle assurance, quel orgueil la belle-mère pourra mettre dans ces mots : « E. vous savez mon gendre, allez-y hardiment ; votre premier sera un garçon ! »

Quel fol cadeau à mettre dans la corbeille de noces !

VIIII

## La guerre en Anatolie

Communiqué officiel hellénique  
24 novembre

Front d'Eski-Chéhir. — Calme.  
Front d'Asion-Karaliass. — Des sections ennemis, repoussant nos effectifs, essayèrent de parvenir à nos lignes, mais M. André Lefèvre, l'ex-ministre de la guerre, a publié, document qui dévoile les travaux de l'état-major allemand pour la préparation de l'entrée en campagne d'une armée de sept millions d'hommes. Ce document, c'est le nouveau Service des armées en campagne du général von Seeckt, le chef de la Reichswehr. Il y est dit, entre autres, dans l'introduction : « Le règlement prend pour base les effectifs, l'armement et l'équipement de l'armée moderne d'une grande puissance et non pas seulement l'armée allemande de cent mille hommes formée en vertu du traité de paix »

Mais, dans la proposition von Seeckt, la question des garanties à donner par l'Allemagne n'est qu'une amorce au piège que les malins de la Wilhelmstrasse ont imaginé de tendre. Que signifie ce tribunal devant lequel l'Allemagne demande d'être admise à prouver sa sincérité ? Comment serait constitué ce tribunal ? Serait-ce, par hasard, dans l'île de Berlin, l'Assemblée de Genève ? Risus teneatis ! Du reste, peu importe. La peine de derrière la tête des Allemands perce leur casque à pointe. Ce qu'ils cherchent, c'est de rouvrir un débat clos et d'arriver insidieusement à remettre en discussion toutes leurs obligations, militaires, financières, économiques.

Ce peut être très bien manigancé, mais ça ne réussira pas. A. de La Jonquièvre.

Général PAPOULAS  
La Grèce prend ses dispositions

Londres, 25. A.T.I. — Le président du conseil de Grèce a transmis au gouvernement d'Athènes des instructions spéciales concernant la situation militaire en Anatolie.

La presse londonienne affirme que ces instructions portent sur le renforcement du front et les mesures nécessaires en prévision des attaques éventuelles des kényalistes.

Le départ de M. Gounaris

Londres, 25 A.T.I. — A moins d'événements imprévus, MM. Gounaris et Balaïtis quitteront Londres dans le courant de la semaine prochaine.

Le patriarchat œcuménique

Autour de la crise

Durant toute la journée de vendredi, une grande activité était remarquée parmi les électeurs de Constantinople et des provinces, nommés en vue de l'élection patriarcale. Dans l'après-midi, ces électeurs se réunirent à Pétra et délibérèrent sur la situation. Sur les assurances données téléphoniquement par le locum tenens qu'on espérait obtenir une réunion pour lundi, des deux corps constitués en vue d'un accord définitif il a été décidé qu'une délégation de 8 membres se rendrait hier au Phanar pour faire connaître quels étaient les vœux du peuple.

Les divers partis politiques et les délégués des diverses associations ont déclaré appuyer l'activité des électeurs.

D'après des nouvelles d'Athènes, M. Mavromichalis, ministre de la marine, qui doit cependant faire un séjour à Constantinople, sera chargé par le gouvernement hellène d'obtenir du patriarchat œcuménique l'ajournement de l'élection prévue.

L'accord franco-turc

Paris, 25. T.H.R. — Les Débats croient savoir que la note du cabinet britannique qui doit être adressée au gouvernement français au sujet de l'accord d'Angora, n'est pas encore au point. Il est probable que la note ne sera pas remise avant deux jours.

Paris, 25. T.H.R. — La commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, continuant l'examen de l'accord franco-turc, entendit l'exposé de M. Enguerand sur la politique internationale du pétrole dans ses rapports avec les différentes conventions conclues par la France notamment concernant l'Asie Mineure. Elle entendit aussi le rapport de M. Le Nail sur l'ensemble des questions posées par l'accord franco-turc.

La commission chargea M. Leygues de demander au gouvernement des renseignements supplémentaires, et le texte de tous les documents relatifs à cet accord.

L'Agence T.H.R. complétant le texte des importantes déclarations de Lord Curzon à Londres, que nous avons publiées hier, communique ce qui suit :

La France dit encore Lord Curzon est aussi une grande puissance orientale quoique ses intérêts, dans la partie du monde à laquelle je fais allusion soient peut-être beaucoup plus financiers et économiques qu'politiques.

L'Italie aussi occupe une grande position dans la Méditerranée et se cherche des débouchés commerciaux dans les pays limitrophes du Levant. La Grèce fit de grandes acqui-

## Les déclarations de Lord Curzon

### La paix turco-grecque

Les déclarations de lord Curzon auront, en Orient, le retentissement qu'elles méritent. Elles précisent la nécessité absolue qu'il y a, surtout pour les kényalistes, à se rendre compte des possibilités de paix qui se présentent pour eux.

Ce journal a toujours répété qu'il y a place en Orient pour tous les peuples qui y ont des intérêts, surtout pour les Turcs et les Grecs, vivant ensemble depuis des siècles. Que peuvent servir aux uns et aux autres ces guerres interminables qui les affaiblissent et créent partout des orphelins. Les kényalistes parlent de Paix nationale.

A qui la guerre actuelle profite-t-elle ? Ce n'est malheureusement ni le lieu ni le moment de le dire, mais les peuples qui souffrent ont le droit de le crier et de montrer que les intérêts isolés et particuliers doivent, toujours céder le pas aux intérêts généraux de l'humanité. Si ce principe supérieur était toujours admis par les hommes d'Etat, bien des malheurs seraient évités.

Lord Curzon a fait ressortir la nécessité d'une politique unique en Orient. Cette politique, qui doit être celle de tous les Alliés, doit viser uniquement au rétablissement de la paix. Assez de sang a été versé jusqu'à présent. Les deux adversaires doivent comprendre que des sacrifices s'imposent de part et d'autre si l'on veut aboutir. Le comprend-on à Angora ? Hélas ! non. Les déclarations de Youssouf Kémal bey qui ne datent que d'hier encore, l'indiquent suffisamment. C'est pourquoi nous sommes et restons pessimistes. La guerre va continuer, à moins que les Alliés adoptant des conditions uniques de paix les imposent aux uns et aux autres. Mais là encore, il faut le vouloir d'abord et le pouvoir ensuite.

### L'Informé.

Londres, 25. A.T.I. — Il aperçoit du passage du discours de lord Curzon concernant la question orientale, que la paix entre les Grecs et les Turcs n'est pas impossible.

Les difficultés de la paix, ainsi que la presse anglaise l'a relaté maintes fois ne proviennent pas seulement de l'écart entre les conditions des belligérants. L'examen à Paris et à Londres de ces conditions a prouvé que la Grèce et la Turquie peuvent bien trouver un terrain d'entente. Il s'agit, d'après

l'esprit du discours de lord Curzon, de réaliser premièrement l'unité d'intérêts étrangers en Orient.

Londres, 25. A.T.I. — Les journaux londoniens expriment l'opinion que la guerre en Orient continuera. Les efforts de MM. Gounaris et Balaïtis à Paris et à Londres n'ont pas abouti à des résultats satisfaisants. Le Daily Telegraph affirme que les Turcs ne sont pas disposés à entamer les pourparlers de paix tant que l'armée grecque est sur le territoire ottoman.

L'Agence T.H.R. complétant le texte des importantes déclarations de Lord Curzon à Londres, que nous avons publiées hier, communique ce qui suit :

La France dit encore Lord Curzon est aussi une grande puissance orientale quoique ses intérêts, dans la partie du monde à laquelle je fais allusion soient peut-être beaucoup plus financiers et économiques qu'politiques.

L'Italie aussi occupe une grande position dans la Méditerranée et se cherche des débouchés commerciaux dans les pays limitrophes du Levant. La Grèce fit de grandes acqui-

## LE DIMANCHE COMIQUE



Aménités...

— Il m'a littéralement abîmé mon tableau avec sa critique...

— Allons donc. Il n'a pas d'opinion personnelle cel Aristarque. Il répète simplement ce que tout le monde dit.

## La situation financière en Turquie

Lord Goschen, président l'assemblée générale de la B.I.O., à Londres, a exposé comme suit la situation financière en Turquie :

« La non-ratification du traité de Sévres, les conditions politiques existant à Constantinople et à Angora, le renouvellement des hostilités en Asie Mineure et d'autres troubles locaux ont contribué à perpétuer en Orient un état d'instabilité et de malaise dont les conséquences ont été aggravées par la crise mondiale. L'interruption des relations avec l'Anatolie a privé Constantinople d'un marché fort important non seulement pour ses importations, mais pour ses exportations. En conséquence Constantinople a dû importer dans une plus grande mesure de l'étranger des articles de première nécessité, des vivres etc. qu'il était impossible d'obtenir des localités avoisinantes, étant donné la fermeture successive des ports russes sur le littoral de la mer Noire et de la Thrace, contrées avec lesquelles Constantinople était étroitement liée auparavant.

De nouvelles réquisitions ont absorbé un stock important de la récolte et des difficultés de toutes sortes, notamment la crise des moyens de transports, ont presque empêché l'envoi des produits dans la capitale ou de la capitale à l'étranger. En outre de ces circonstances adoucies au proche Orient, le marché commercial a dû lutter contre les conséquen-

## NOS DÉPÉCHES

### Les discussions de Washington

Paris, 26 nov.

On télégraphie de Washington que M. Charles Hughes fera publier in extenso toutes les discussions qui ont eu lieu à la conférence du désarmement.

La presse parisienne, parlant de la question des armées terrestres, exprime l'opinion que ce problème ne saurait recevoir une solution immédiate.

(Bosphore)

### Grecs et Turcs

Londres, 26 nov.

On télégraphie d'Athènes que le haut commandement grec a pris les dispositions nécessaires en vue de résister aux attaques signalées de la part des Turcs.

Les journaux anglais estiment que la guerre anatolienne continuerait encore et ce n'est qu'au printemps que pourraient commencer éventuellement les pourparlers de paix. Le retard du règlement de ce problème incombe, d'après le « Daily Telegraph », exclusivement aux Turcs.

(Bosphore)

### La délégation grecque à Londres

Londres, 26 nov.

A moins d'événements imprévus les ministres grecs quitteront Londres dans le courant de la semaine prochaine.

(Bosphore)

### Russie et Tchéco-Slovaquie

Londres, 26 nov.

On télégraphie de Prague que le président du conseil de Tchéco-Slo

ces des troubles généraux économiques provenant de la chute rapide et constante des prix de vente, à partir du second trimestre de l'année 1920.

L'instabilité des changes les difficultés économiques aboutissent à la baisse de la livre turque. Le change est notamment plus élevé par rapport à celui de l'année précédente. La livre sterling a passé de 332 piastres à 386 de janvier à décembre 1920. Dépourvu de la plus grande partie des ressources qu'il tirait des provinces et réduit essentiellement aux revenus du vilayet de Constantinople, le Trésor turc s'est trouvé dans une situation délicate pour pouvoir satisfaire à ses besoins les plus urgents. En vue de remédier autant que possible à ces difficultés financières, les Hauts-Commissaires alliés ont autorisé la mise en hypothèque d'une partie des marchandises appartenant à l'Etat turc et une commission provisoire de contrôle a été instituée jusqu'à la création de la commission financière prévue par le traité de Sévres. Notre état islamique comme banque d'Etat et payeur général du Trésor a été spécialement chargé des paiements par cette organisation du contrôle.

Afin de fournir des ressources immédiates, au gouvernement, nous avons été invités en 1920 à faire une avance de 500.000 livres turques ; garantie par du matériel et des marchandises de diverses natures, dont la vente a été autorisée par les autorités alliées. Cette avance a été progressivement récupérée par les ventes effectuées. En ce qui concerne les finances de la Turquie, les circonstances exceptionnelles de l'année 1920 n'ont pas été sans exercer une répercussion sur les revenus de la D.P.O. Les dimes et l'agnam constituent la principale garantie des emprunts qui ne sont pas compris dans le décret de Moucharrem, ces revenus se sont élevés à 5 846 000 livres turques pour l'année 1920-1921 contre 11 024 000 livres turques de l'exercice précédent. Il est bon de se rappeler qu'en vertu de l'art. 225 du traité signé à Sévres, mais non encore ratifié, c'est à partir du 1er mars 1920, le commencement de la dernière année financière, que différents Etats qui ont annexé des territoires détachés de la Turquie allaient payer des annués pour contribuer à aléger le service de la D.P.O. La question des taxes a attiré l'attention des autorités alliées de Constantinople et toutes modifications qui seraient apportées en vue d'augmenter ces taxes amélioreraient les finances du Trésor. En dépit des difficultés de la situation et des circonstances défavorables la B.I.O. a continué d'être extrêmement active. En regard à son prestige et à ses attaches puissantes en Orient et ailleurs notre établissement a été capable de poursuivre son développement dans les opérations de banques. En particulier d'importants progrès ont été signalés à Constantinople et à Smyrne ; en revanche cependant les opérations ont été partiellement réduites et quelques-unes de nos succursales ont dû fermer ou être transférées dans d'autres localités, jusqu'au retour de conditions normales. L'activité de nos succursales en Grèce, Syrie, Palestine, Chypre et en Egypte a été satisfaisante et il y a eu un grand mouvement d'affaires en Mésopotamie.

## Chez les Kémalistes

Le Vergür apprend que des discussions tumultueuses ont eu lieu à l'Assemblée nationale d'Ankara à l'occasion de l'interpellation du commandant Nihad. Un partie des députés ont exigé que le pacha soit immédiatement démis à la cour martiale. D'autres ont proposé d'envoyer sur les lieux une mission composée de députés et de fonctionnaires civils pour enquêter sur son affaire et prendre une décision en conséquence. Cette proposition a été acceptée.

Fevzi pacha, chef de l'état-major général de l'armée kémaliste, a adressé le télégramme suivant à l'occasion du rétablissement des communications télégraphiques :

Ankara, 23 novembre. « Je vous remercie et m'associe à vos vœux et sentiments qui traduisent la conscience nationale de Constantinople. Je suis de la capitale et du dévouement de la capitale à la cause sacrée de l'Anatolie. »

Mouhtar bey, ex-commissaire pour les affaires étrangères, a quitté Ankara le 15 novembre avec le personnel de sa suite pour rejoindre son nouveau poste à Tiflis.

Sirri bey, député d'Ismid, a présenté à l'assemblée nationale une motion tendant à la création à Ankara d'un commissariat pour la presse. Cette motion a été référée à la commission ad hoc de l'assemblée.

Tewfik Fikret bey, commissaire adjoint pour la justice, a été nommé procureur général près la cour d'appel d'Adana.

## La question du change

Nous donnons ci-dessous le texte de la lettre adressée par le comité de lutte contre la spéculation à la direction des Banques de notre ville :

Le 15 Novembre 1921

Monsieur le Directeur,  
Désespérés par les soubresauts du change, les commerçants et industriels de la Capitale ont désigné un comité chargé de l'étude des moyens d'atténuer dans la mesure du possible les oscillations en question.

Ce comité désireux de faire œuvre utile et de concorde a décidé dans sa dernière réunion de prier votre Direction de se mettre en rapport avec lui par l'intermédiaire d'un de ses agents.

Il présume qu'un échange de vues sur cette question si importante ne pourraient que faciliter la tâche commune des banques et des commerçants, qui est d'assurer la tranquillité des échanges, et espérons par conséquent que vous voudrez bien y participer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le Comité;

J. Bert, E. Bianco, L. Faure, J. Fou, A. Gazzan, L. Huisman, Ipanossian Frères, A. P. Permikoff, Ch. Roux, Fratelli, Salter, A. Sofiano, H. Thornton, K. Topalian, Th. Velisarios.

Nous croyons savoir que plusieurs banques ont accueilli très favorablement l'initiative de ce comité et sont disposées à l'étude en commun de la question.

Le comité a été pour cela convoqué pour lundi à 14 h, à son siège, afin de fixer la date d'une séance plénière.

## L'insurrection s'étend en Carélie

Londres, 25. T.H.R. — L'agence Reuters apprend que les bolchévistes envoient de Petrograd des troupes pour châtier les insurgés de la Carélie orientale. L'insurrection se propage au nord et au sud : les troupes rouges résistent faiblement, beaucoup de soldats bolchéviques se rendent après avoir tué leurs commissaires ou autres chefs communistes.

## En Roumanie

### La ligne Bucarest-Constantza

On manque de Bucarest que le pont sur le Danube, détruit par les Allemands pendant la guerre, est rétabli ; les trains Bucarest-Constantza reprennent leur trajet à partir du 1er décembre.

### Le Blé

Le conseil des ministres roumain a décidé de ne pas procéder à des réquisitions et de ne pas appliquer les prix maxima et au blé de la prochaine récolte, dont l'heure pèsera plus de 76 kilos.

## En Allemagne

### Menace de grève générale

Berlin, 25. T.H.R. — La presse berlinoise tout entière s'occupe de la propagation des industries allemandes relativement aux réparations. En général, et notamment à la Gazette de Voss, elle n'est nullement favorable à la date proposée.

Vote du principe de la grève générale — Les employés municipaux de Berlin procéderont au vote du principe de la grève générale comme moyen d'obtenir l'augmentation de traitement et d'indemnité de vie chère, qui s'ont recommandées par les succursales en Grèce, Syrie, Palestine, Chypre et en Egypte a été satisfaisante et il y a eu un grand mouvement d'affaires en Mésopotamie.

### Les organisations d'auto-protection

Berlin, 25. T.H.R. — Une ordonnance du gouvernement d'empire du 26 novembre déclare dissoutes les organisations d'auto-protection. Un arrêté prévoit des peines d'emprisonnement pour toute personne qui entraînerait à l'avenir, à faire partie de ces organisations. Le communiqué officiel publie à cette occasion, déclare que l'interdiction fut prononcée sur la demande expresse du Haut-Commandement allemand et a été établie en dehors de leurs buts économiques. Ces organisations ont un caractère militaire et ayant des ramifications sur une vaste partie du territoire de l'Empire, ne peuvent pas exister.

Berlin, 26. T.H.R. — Le ministre de l'intérieur prussien a interdit pour trois jours la publication du journal *Taegliche Rundschau*, à la suite d'un article violent contre Wirth.

## En quelques lignes

Varsovie, 24. — Le général Zieliowski a nommé M. Menszowicz président de la commission provisoire de Vilna.

Budapest, 25. T.H.R. — L'amiral Horthy charge le comte Bethlen de former le nouveau ministère hongrois.

Prague, 25. T.H.R. — L'Ecole de guerre destinée à former les officiers d'état-major pour l'armée tchéco-slovène, fut ouverte à Prague, et placée sous la direction d'un colonel français.

Paris, 25. T.H.R. — Une dépêche Havas, annonce que le prince héritier Hirohito fut nommé régent de l'empire Kōn.

Tewfik Fikret bey, commissaire adjoint pour la justice, a été nommé procureur général près la cour d'appel d'Adana.

## LE PROCÈS LANDRU

## La dernière disparue

Versailles, 19 novembre.

On en vient aujourd'hui à la dernière disparue, Marie-Thérèse Marchadier, en fâcheuse nature, née à Bordeaux, le 7 octobre 1881.

Thérèse Marchadier, expose le président, était une malheureuse fille ayant vécu, jusqu'au moment où elle sera la connaissance de Landru, de la moins élégante galanterie. A cette époque, elle avait dans un pavillon qu'elle avait loué 330, rue Saint-Jacques, installé des chambres meublées. Elle vivait là, plutôt mal que bien, avec deux chiens. En 1918, grandement gênée, elle avait mis son pavillon en location et par l'intermédiaire d'une agence elle était entrée en relations avec un M. Guillet, industriel, 76, rue Rochechouart. Ce Guillet est connu — c'était Landru.

Il est exact, dit Landru, que je vis à l'occasion de cette location Mme Marchadier. C'était, si je me souviens bien, un jour de Noël. Je venais là, non point y chercher la continuation d'un meublé, mais pour y trouver un local me permettant la construction de radiateurs pour autos.

L'enquête cependant établit qu'à cette époque encore vous cherchiez une aventure matrimoniale, alors que déjà depuis longtemps vous étiez marié.

Mal-tous, si vous voulez, que je pourrais une fois de plus des études de psychologie féminine.

Landru, cependant, n'accepte pas les propositions de Mme Marchadier, qui veut 7 000 francs de son hôtel meublé. Il demande à refroidir, mais il n'est lui aussi, à cette époque, sans ressources, obligé d'emprunter quelque argent à sa femme légitime, et le lendemain il reprend les pourparlers avec la jeune femme. Il ne s'agit plus d'affaires commerciales. La lettre est galante. Il y est question de mariage, et quelque temps plus tard Mme Marchadier pourra annoncer qu'elle épouse un monsieur qui a reçu le coup de foudre. Le 1er janvier 1919, elle écrit à Landru : J'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez proposé. Je ne demande pas mieux que de vivre à la campagne. C'était mon rêve depuis longtemps. Ma situation ne me l'avait pas permis jusqu'alors.

Il n'a jamais été question entre elle et moi de mariage, dit Landru. Vous avez la lettre ; elle dit : Je voudrais bien vivre à la campagne ; elle ne dit pas : « J'y voudrais vivre avec vous. »

Le 9 juin Landru et Mme Marchadier se rendent à Gambais. Ils y vont par la gare de Houïdan, et Landru, sans trop d'argent en poche, ne peut prendre que deux billets simples.

Pourquoi n'avez vous pas pris ce jour-là des billets d'aller et retour ?

Landru ne répond pas. Mais à Gambais, pour le retour, il est obligé d'en- prunter 12 francs à un cordonnier, M. Vatell. De retour à Paris, Mme Marchadier qui a donné congé, vend pour 2 000 francs une partie des meubles, en en gardant quelques-uns pour Gambais. Puis, le 13, par le train de 8 heures du soir, elle et Landru partent pour Gambais où ils arrivent par la gare de Houïdan. Ils prennent la diligence. Le conducteur constate que Landru porte deux sacs contenant du charbon. Mme Marchadier a seize chiens, plus un chiot, le lendemain une femme, Mme Pöhl. Le lendemain Landru revient à Paris.

Quelques jours plus tard, le 13, Mme Marchadier ?

Elle était à Gambais.

Combien de temps y a-t-elle été ?

Je n'en sais rien. Je n'y ai pas fait attention ; peut-être quatre, peut-être huit jours.

Et elle serait revenue à Paris ?

Oui. Je l'y laissai au coin de la rue du Départ et de la rue d'Odessa. Elle avait à vaquer à ses affaires et mourut au matin.

Sans doute, mais on ne l'a plus revue à dater du 13, et l'on n'a pas revu davantage les trois chiens qu'elle avait amenés à Gambais, ou plutôt qu'en a retrouvé les squelettes dans le jardin de sa villa.

Landru n'avait donné l'ordre formel de les pendre. Leur entretien dévait trop lourd pour ses ressources, d'autant plus que la nouvelle assiette de l'impôt en rendait plus onéreuse la conservation.

Quelle fut fait tuer ses deux chiens, auxquels cependant elle était très attachée, passe encore, mais le troisième, celui qui ne lui appartenait pas, celui de Mme Pöhl ?

Paris, 25. T.H.R. — Une dépêche Havas, annonce que le prince héritier Hirohito fut nommé régent de l'empire Kōn.

Tewfik Fikret bey, commissaire adjoint pour la justice, a été nommé procureur général près la cour d'appel d'Adana.

## LE BOSPHORE

## REVUE DE LA PRESSE

### PRESSE TURQUE

#### Entre Phanariotes

L'Hebdomadaire traitant à sa façon de la question de l'élection du nouveau Patriarche œcuménique croit que le gouvernement hellénique ne fournit plus des subsides au Patriarchat ce qui aurait provoqué des discussions au Phanar et amené la scission au sein du conseil et du Saint-Synode.

Landru ajoute, et ce sont les derniers mots de son interrogatoire :

— Je n'ai pas eu la bonne fortune de rencontrer plus tard Mme Marchadier. Peut-être des témoins diront-ils qu'ils l'ont revue. Je regrette quant à moi de ne pouvoir vous fournir les renseignements indiqués que je vous ai donnés sur Mme Guillot et sur Mme Hénon.

Le 13 janvier Landru est arrêté et cependant le 14 il règle un terme de la villa Tric et aussi un billet de 550 francs souscrit à une dame Falk, de Paris, et encore le loyer de l'appartement de sa femme à Clichy et du garage de la rue Manie.

Et Landru se lance dans des explications où l'on voit intervenir « l'argent de sa réserve », augmenté de petites sommes provenant de sa « caisse monétaire ». Mais tout ce qu'il a payé du 14 au 17 janvier est sorti, affirme-t-il, uniquement de sa poche.

Landru ajoute, et ce sont les derniers mots de son interrogatoire :

— Je n'ai pas eu la bonne fortune de rencontrer plus tard Mme Marchadier. Peut-être des témoins diront-ils qu'ils l'ont revue. Je regrette quant à moi de ne pouvoir vous fournir les renseignements indiqués que je vous ai donnés sur Mme Guillot et sur Mme Hénon.

## ECHOS ET NOUVELLES

### COMMUNAUTÉ ARMENIENNE

Les membres du H.O.M. de Coum Capou ont été arrêtés par la police locale au moment où ils procédaient à une quête de vêtements pour les sinistrés de l'Arménie. Sur les démarches catégoriques du patriarchat, la police les remit en liberté. Cet acte arbitraire se justifie d'autant moins que la quête ne se fait pas publiquement dans les rues, et que les membres du H.O.M. visent personnellement les maisons arméniennes pour recueillir leurs dons.

M. Léon Hagepiéan, demeurant à Paris, a fait don de 27 000 livres sterling pour la fondation d'un orphelinat pour jeunes filles en Arménie.

### COMMUNAUTÉ ISRAELITE

S. Em. Rébi Haim Béjarano, *locum tenens* du grand rabbinat de Turquie, vient d'être nommé membre honoraire du Comité académique d'histoire internationale, fondé à Paris, sous le haut patronage du président de la République Française et d'autres souverains et chefs d'Etat Européens.

Ajoutons que S. Em. Haim Béjarano dont la profonde érudition est connue de nos lecteurs, est depuis longtemps déjà, membre correspondant de l'Académie des langues de Madrid.

En revanche

Le prince Saïd Chanial a eu, hier, une entrevue avec le ministre de l'intérieur au sujet de la situation au Caucase.

M. Ryan, conseiller du haut-commissariat britannique, a conféré avec le ministère des affaires étrangères.

L'ambassadeur de Perse et le représentant de la Pologne ont, hier, des entrevues successives avec le grand-vézir Tewfik pacha.

Matinée d'adieu

C'est aujourd'hui à deux

## La Bourse

Cours des fonds et valeurs  
25 novembre 1921  
fournis par la Maison de Banque  
PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57  
Téléphone 2109

OBLIGATIONS  
Turc Unifié 4 000 Ltq. 72 —  
Lots Turcs 9 40 —  
Intérieur 5 000 13 —  
Anatolie I et II 4 500 00 12 —  
III 10 50 —  
Eaux de Scutari 5 000 12 —  
Port Haïdar Pacha 5 000 12 —  
Quais de Consulat 5 000 20 —  
Tunnel 4 000 5 —  
Tramways 5 000 4 80 —  
Électricité 5 000 4 85 —

COURS DES MONNAIES  
L'Or 807 —  
Banque Ottomane 315 —  
Livres Sterling 762 —  
Francs Français 278 —  
Liars Italiennes 157 —  
Drachmes 130 —  
Dollars 187 —  
Lei Roumaines 26 50 —  
Marks 13 50 —  
Couronnes Autrich. 1 —  
Levas 22 75 —

COURS DES CHANCES  
New-York 52 75 —  
Londres 762 —  
Paris 7 55 —  
Genève 2 70 —  
Rome 12 90 —  
Athènes 152 —  
Berlin 87 —  
Vienne 25 —  
Sofia 1 —  
Bucarest 148 —  
Amsterdam 17 —

ACTIONS  
Anatolie 6 000 Ltq. 17 —

Assur. Gén. de Consulat 1 —

Bala Karaidan 40 —

Bang. Imp. Ottomane 40 —

Brasser Réunies (actions) 30 —

(Bons) 19 50 —

Giments Réunis 16 50 —

Dercos (Eaux de) 9 80 —

Droguerie Centrale 6 —

Héraclée 5 60 —

Kassandra Ordinaire 5 60 —

Privé. 5 60 —

Minoterie l'Union 49 —

Régie des Tabacs 31 —

Tramways 1 —

Jouissance 1 —

Valeurs étrangères 1 —

OBLIGATIONS A LOTS 2300 —

Credit Fonc Egypt 1886 frs 1903 1400 —

1911 1400 —

Bang. N. de Grèce 1880 1000 —

1904 Ltq. 1912 1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

1 —

## AVIS AUX NAVIGATEURS

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 1921 les bateaux arrivant à Constantinople pendant le jour n'auront pas à mouiller dans le port extérieur, sauf ordres contraires donnés par l'Office du Contrôle Naval. S'ils leur a été désigné un emplacement de mouillage, ils pourront se rendre directement dans le Port intérieur. Les navires se rendront directement de Méditerranée et Mer Noire ou inversement doivent effectuer leur tour dans le port extérieur et le capitaine ou son délégué doit se présenter au Service de Contrôle au Bureau des Capitaines de Port Aliés.

## AVIS AUX NAVIGATEURS

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 1921

## Mouillage extérieur

Il a été établi à Constantinople une zone de mouillage extérieur compris dans les limites suivantes :

NORD. — La ligne joignant la pointe du Vieux Sérail à la Tour de Léandre, 2510.

EST. — Le Méridien passant par la Tour de Léandre.

SUD. — Le phare du Sérail au 2840.

OUEST. — Le Méridien de 29° (voir le plan ci-joint).

## Pendant le jour

Dans l'avenir les bateaux arrivés à Constantinople pendant le jour n'auront plus à mouiller dans le port extérieur sauf ordres contraires donnés par l'Office du Contrôle Naval.

S'ils ont reçu leur poste de mouillage, ils pourront se rendre directement dans le port intérieur.

Les navires se rendront directement de la Méditerranée à la Mer Noire ou inversement doivent effectuer leur tour dans le port extérieur et le capitaine ou son délégué doit se présenter au Service du Contrôle, au Bureau des Capitaines de Port Aliés.

Tout navire arrivant doit hisser son signal distinctif et le garder battant jusqu'à ce qu'il ait mouillé.

Tout navire quittant Constantinople doit hisser le pavillon de partance (Pavillon du code International) et son signal distinctif dès le matin du jour de son départ et les garder arborez jusqu'à ce qu'il soit hors de vue de la Tour de Galata. Le pavillon de partance doit être hissé au mat de l'avant à mi-dressé et mis à bloc deux heures avant le départ.

## Après le coucher du soleil

Tout les navires autres que ceux transportant du pétrole ou des matières explosives (voir ci-dessous) arrivant à Constantinople plus d'une heure après le coucher du soleil doivent mouiller dans le port extérieur jusqu'au jour. Ils peuvent alors gagner le poste de mouillage qui leur sera désigné.

Tous les navires venant prendre leur poste dans le port intérieur ne doivent pas gêner le mouvement de passage des Ports.

Navires transportant du pétrole et des matières explosives

Tous les navires ayant des cargaisons de pétrole ou des matières explosives ne doivent pas ancrer au nord de la ligne du phare du Sérail au 2840, mais peuvent ancrer au large de Haydar-Pacha ou au sud du Phare de la pointe du Sérail, suivant les conditions du temps (voir plan joint) et doivent porter les signaux d'usage des navires ayant des matières explosives.

## Pilotage de Constantinople

Le pilotage n'est obligatoire que pour les navires se rendant au mouillage des navires de commerce où accostant à quai.

Généralement les pilotes se présentent devant Makikewy (dans l'est de S. Stéfano).

Tous les navires se trouvant au mouillage extérieur obtiendront un pilote en faisant usage.

Pour les navires aux ordres de la Base Française ou du D. N. T. O. anglais, un pilote leur sera envoyé s'il le faut au mouillage extérieur.

A l'entrée Nord du Bosphore, les navires peuvent obtenir un pilote à Anatolia-Kavak en hissant le signal d'usage.

## HAUTE COMMISSION DES VENTES

Ministère des finances Téléphone Stamboul 1977  
No 233. Adjudication définitive du mercredi, 30 nov. 1921, sous pli fermé.

Un dépôt d'habilllements de Sultan Ahmed : 50.000 bobines de fil de diverses espèces et de divers numéros de 1000 yards et mètres. Les spécimens et la liste de ces bobines se trouvent à la Commission.

Au dépôt de vivres d'Oun-Capan : 1 batteuse, 807 kilos de jus de citron, 6 dépôts d'eau de diverses dimensions dont l'un galvanisé et les autres en tôle noire, 2 moulins en bronze usagés, 1 moulin BUBER usagé.

Au dépôt de constructions d'Oun-Capan : 200 mètres carrés de ciment pour trottoirs (dimensions 25 sur 25), 200 mètres carrés de ciment pour trottoirs (dimensions 20 sur 20), 25 mètres cubes de troncs de cyprès, 50 mètres cubes de troncs de « tilos ».

Au dépôt de Saradjkhané : 1 camion, marque « Benz », Moteur No 8720, dépôt No 22, Harbié 10; 20.000 kilos de fer à cheval.

A l'école des sous-officiers de Yildiz : 1500 kilos de vieilles pièces de fer.

Au dépôt de la fabrique de la direction de la minoterie d'Oun-Capan : 2 coffres-forts en fer de fabrication anglaise, se vend également séparément, 3 balances fixes avec les poids à plateau en bronze, 4 fers à friser les cheveux, peuvent également être vendues par pièce.

A la direction de la minoterie d'Oun-Capan : 10.100 kilos d'acier pour armes.

Au dépôt sis au-dessous la mosquée d'Azap-Capou : 5.000 kilos de fers *lama* et ronds à l'état de *kangal* 1900 kilos de fer de jet.

Au dépôt d'aviation de San-Stéfano : 40 barils en bois pour de l'huile (chaque baril pèse 750 kilos).

Au dépôt de San-Stéfano : 10.000 kilos de fer *lama* et ronds.

## GRAND ÉTABLISSEMENT

J. ANANIADIS

STAMBOL, Ananiadis Han, Bagtché-Capou.

## HAUTES NOUVEAUTÉS

## ETOFFES ANGLAISES

Draperies - Soieries - Loutres - Tainages - Velours de laine - Bonneterie - Cotonnades - Mercerie

Blanc - Toiles et Batistes

## Riches assortiments pour trousseaux

CIES D'ASSURANCES INCENDIE-MARITIME  
THE NEW ZEALAND INSURANCE CO LTD

THE PALATINE INSURANCE CO LTD

AGENTS GENERAUX

WALTER SEAGER & CO LTD

Galata Tehinili Rihim Han 4me étage

TELEPHONE PÉRA 381

Ltqs. 15 MOND'HABILLEMENT Ltqs. 25  
N. GARA KACH & SONS LTD  
Palets en étoffes anglaises  
Pardessus Raglan en gabardine SUR MESURE  
St. m. Placedu pont No 16 Salons d'Exposition Nos 1, 2, 3, 7, 9 Tel. St. 609.

CONCURRENCE  
A TOUS LES TAILLEURS  
AU RAFFINÉ  
Appt. Damadian au coin d'Asmali Mesjid  
Grand'rue de Pétra

FEUILLETON DU « BOSPHORE » (No. 25)

PRINCESSE LOUISE DE BELGIQUE

## Autour des trônes

que j'ai vu tomber

Die That ist überall entscheidend.

GOETHE.

(Suite)

VIII

LES HOTES DE LA HOFBURG :  
L'EMPEREUR FRANCOIS-JOSEPH,  
L'IMPERATRICE ELISABETH

Certaines minutes et rigueurs de François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenber furent parfaitement exploitées contre eux. Le jour de leur mort étant décidé, le terrain se trouva préparé, les instruments assurés.

Mais, ici, j'effleure des choses d'hier et terribles, dont le recul n'est pas suffisant pour qu'il soit permis d'en parler.

L'Archiduc héritier et sa femme avaient contre eux une puissante camarilla. Ils ne manquaient pas de partisans, et pouvaient opposer cabale à cabale, mais leurs adversaires, presque tous masqués, servaient des dessins extérieurs à la monarchie.

Ce n'est pas le lieu et l'heure d'aborder la bataille d'influences dont Vienne était le champ alors Ce sera l'œuvre, plus tard, de quelque pénétrant et impartial génie qui sera, peut-être, en situation d'éclairer les dessous de la cour d'Autriche, dans les dix ou quinze années d'avant 1914. Il fera connaître un des plus formidables combats d'intérêts et d'amours propres que l'Histoire ait jamais enregistrés.

A la cour de Vienne, il n'y avait pas qu'une camarilla, c'est-à-dire un groupe plus ou moins étendu d'ambitions associées autour du souverain, gardant les avenues, et maraudeant le prince au mieux de leurs haines et avidités. Au fur et à mesure

IX  
MA SŒUR STEPHANIE EPOUSE  
L'ARCHIDUC RODOLPHE.  
IL MEURT A MAYERLING

En 1880, ma sœur cadette coulait des jours heureux à Bruxelles. Ses dix-huit ans étaient d'une beauté rayonnante. Sans savoir encore quel que le veil empereur était de plus personnage elle épousera, elle était

en plus un figurant, les anciens favoris se voyaient combattus par de nouveaux, près de la puissance naissante. Cette puissance, pour les petites raisons que l'on sait, pour d'autres, plus grandes, qui tenaient au mariage morganatique de François-Ferdinand, au catholicisme ardent de la duchesse de Hohenberg, à son caractère et à ses réves pour ses enfants, avait des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur.

Il en résultait une troisième camarilla, la plus secrète et la plus redoutable, car, dans une cour où les individus se combattaient par clans, elle combattait indistinctement tout le monde; elle ne trahissait pas tel ou tel, mais bien la patrie entière.

Je ne fus pas étrangère, comme je l'expliquerai tout à l'heure, à un mariage qui s'annonça sous les plus éblouissants auspices et aboutit, en peu d'années, à une épouvantable catastrophe.

C'est bien plus cette chute qui intéresse l'Histoire que le détail de l'union de Rodolphe de Habsbourg et de Stéphanie de Belgique. J'irai donc droit au but, en montrant Rodolphe

à la veille de sa mort.

Rodolphe avait trente ans. Il fut surnommé le Bien-Aimé. La plus belle cour était à ses pieds; la plus belle ville du monde après Paris

portée à penser qu'elle s'établirait lui aurait appartenu. Les peuples de la monarchie ne formaient pour lui qu'un peuple qui plaçait ses espérances en son avenir. Il avait une épouse que chacun proclamait enviable; une fille qu'il comblait de caresses; une mère très noble et très bonne, pour laquelle il professait un culte; un père, enfin, dont le trône imposant devait lui revenir; et Rodolphe, malheureux, voulait mourir.

Finissons-en une bonne fois avec les légendes, si tant est qu'il soit possible d'en finir, ici-bas, avec le mensonge.

Rodolphe de Habsbourg s'est tué. La preuve manque, a-t-on dit. On se trompe. Elle existe. Je l'indiquerai tout à l'heure.

L'histoire de la liaison qui le mena au tombeau a été souvent contée. Je me bornerai à quelques traits inédits ou peu connus.

Il y eut, dans l'amour de l'Archiduc périr pour Mary Vescera, une sombre fatalité ou une sinistre influence. Peu de temps avant que je m'étais à rédiger ces pages, un jour, après avoir rangé des papiers, qui, justement, me ramenaient à l'époque où j'étais la confidente et l'amie de

Rodolphe, je suis sortie dans Vienne. Au détour d'une rue encombrée, j'ai aperçu, de ma voiture qui allait lentement, une vieille femme, dans un costume sombre et d'une poignante révélation. Comme écrasée par des cailloux multiples, courbée vers le sol sous le poids d'un accablant fardeau, elle s'avancait obliquement, rasant les murs avec quelque chose de morne et d'épouvanté dans un visage ravagé de sillons tragiques.

En cette apparition funeste, j'ai cru reconnaître la mère de la Vescera.

Qu'était-elle devenue, la femme parée que j'entrevais, accompagnant sa fille, alors dans l'épanouissement de son affolant prestige?

Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir aussi cette Mary Vescera, superbe, à une soirée chez le Prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne, dernière et sensationnelle apparition, dans la société viennoise, de celle qui allait être l'héroïne de « sanglante nigame » de Mayerling.

Avis aux médecins

## Kalefluide SPERMINE

D. Kalenitchenko est contre neurasthénie, impuissance, anémie, faiblesse, manque d'appétit, pour rajeunir l'organisme, pour fortifier et reconstituer ses forces pendant et après maladies, couches, hémorragies etc.

## Observations des médecins:

1. « R. Z. est un neurasthénique, après avoir pris le Kalefluide Spermine il dit: « Je suis renoué de 20 ans et je suis de nouveau un homme (Dr Oganian, S. Kiz. Agatché 32) » Kalefluide Spermine m'a donné des résultats incontestables chez les neurasthéniques et les impuissants. (Dr Yakoubian, hôpital Bugare) 3. M. E. anémie profonde était altéré 2-1/2 mois et devient comme un squelette. Par Kalefluide Spermine il a guéri et gagné 5 kilos dans 24 jours (Dr M. Cohen Harkavy).

Le Kalefluide-Spermine de D. Kalenitchenko (l'ext. des glandes séminales)

se trouve dans les pharm. et dans notre dépôt, rue de Brouse, 23 app. 2 Péra.

E. G. PAUER & C<sup>IE</sup>

Siège Central: GENÈVE

SUCCURSALES: Milan, Naples, Trieste, Flume, Prague, Vienne, Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samos.

DIRECTION GENERALE POUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone: Stamboul 1175.

Représentants exclusifs des:

J. ARON & CO INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Unionne Stearinerie Lanza GENÈVE. Les plus grandes fabriques de bougies et savons

J. Pradon et Cie. MARSEILLE. Coloniaux, sucre, riz et tous les produits français.

Santos Amaral Lida LISBONNE. La bien renommée fabrique de sardines et de conserves alimentaires.

Fabrique Galettiene de TURIN. Les fameux chocolats « Stelone » biscuits et cacao etc., etc.

Avant de placer vos ordres pour n'importe quel article téléphonez à St. 1175

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier publiquement Arif Rechid b<sup>ey</sup> dont les divinations sont réellement adorables avec des données détaillées d'une exactitude et précision stupéfiante. Grâce à lui j'ai pu retrouver dernièrement ma bague valant 500 livres turques. J'exprime ma reconnaissance à Arif b<sup>ey</sup> établi vis-à-vis du Consulat hellénique No 11.

Mme DESPINA

## Location de Coffres-Forts (SAFES)

Déposez vos objets précieux dans les chambres-forts des plus modernes de la nouvelle AGENCE à PERA de la BANQUE D'ATHENES pour les mettre à l'abri du VOL et de l'INCENDIE.